

LE DEVELOPPEMENT COMME LIBERTE : ANALYSE COMPARATIVE MENA – PECO

Labaronne Daniel¹

Ben Abdelkader Fahmi²

¹ Université Bordeaux IV, danielabaronne@yahoo.fr,
ROSES., Maison des sciences économiques, 106-112, boulevard de l'Hôpital, 75 647 Paris cedex 13

² Université Paris 1, Fahmi.Ben-Abdelkader@malix.univ-paris1.fr,
ROSES., Maison des sciences économiques, 106-112, boulevard de l'Hôpital, 75 647 Paris cedex 13

Résumé

Dans le prolongement des travaux de Sen, notamment son dernier ouvrage : *Un nouveau modèle économique, développement, justice et liberté*, nous examinons la situation des pays du Moyen Orient et d'Afrique du Nord (MENA) en matière de développement humain et d'expansion des libertés substantielles dont jouissent leurs populations. Sen retient cinq libertés instrumentales comme facteurs de développement : les "libertés politiques"; les "facilités économiques"; les "opportunités sociales"; les "garanties de transparence"; la "sécurité protectrice". Nous exploitons de façon inédite une base de données élaborée par le Ministère français de l'économie (base Minefi) qui distingue le profil institutionnel de 51 pays en neuf grands thèmes : Institutions politiques et libertés civiles, sécurité des personnes et des biens, gouvernance publique, liberté de fonctionnement des marchés, innovation et dispositions pour le futur, sécurités des transactions, régulation des marchés, ouverture, cohésion sociale. A chacun de ces grands thèmes correspond des indicateurs cherchant à évaluer le niveau d'exercice des libertés politiques, des droits économiques ou des opportunités sociales qui prévaut dans chacun des pays étudiés. Nous conduisons notre analyse appliquée aux MENA en croisant les cinq catégories de libertés retenues par Sen avec certains des indicateurs de profil institutionnel proposés dans la base Minefi. Nous construisons trois indicateurs synthétiques : un indicateur de libertés politiques, de droits économiques et d'opportunités sociales. Nous élaborons également un indicateur de qualité de l'administration. Nous proposons d'identifier le niveau de *développement comme liberté* atteint par chacun des pays sous revue par la valeur agrégée de ses indicateurs synthétiques et de qualité de l'administration. Sous cet angle, nous montrons que les MENA marquent un retard sensible de développement notamment par rapport aux pays d'Europe centrale et orientale qui nous servent de *benchmark*. Nous tentons à l'aide d'une approche multidimensionnelle d'éclairer l'origine de ce retard de développement dans les MENA. Nous montrons que cette situation repose sur une forme de régulation et d'organisation sociale spécifique, les pays MENA se caractérisant, pour la plupart, par un profil institutionnel de type autoritaire et paternaliste, profil qui associe solidarités traditionnelles et Etat autoritaire.

Introduction

Les pays du Moyen Orient et d’Afrique du Nord (MENA)³ comme les pays d’Europe centrale et orientale (PECO)⁴, qui nous serviront de *benchmark* dans cette étude, se singularisent, comparativement aux autres pays en développement, par un nombre réduit de personnes affectées par la pauvreté monétaire. Ils affichent entre eux, toutefois, des niveaux d’indicateurs de développement humain (IDH) et des conditions d’exercice des libertés fondamentales, dans le domaine politique, économique et social, très différents, les PECO étant dans une situation systématiquement plus avantageuse que les MENA. Sur quelle base fondée la comparaison du niveau de développement atteint aujourd’hui par les deux groupes de pays ? Doit-on retenir une approche en termes de bien-être économique évalué par le nombre de personnes vivant sous un certain seuil de pauvreté (un ou deux dollars par personne et par jour) ou bien faut-il privilégier une comparaison des pays en termes de bien-être individuel dans une perspective de développement humain et d’expansion des libertés dont bénéficient leurs populations ?

Notre travail s’inscrit dans la seconde approche. Il s’inspire des analyses d’Amartya Sen qui, dans son dernier ouvrage, *Un nouveau modèle économique, développement, justice et liberté* [Sen, 2003], soutient que le développement ne se réduit pas à une mesure de la pauvreté monétaire mais doit être compris comme : "*un processus d’expansion des libertés réelles dont les personnes peuvent jouir*" [Sen, 2003, p.56]. Ces libertés constituent la fin première et le moyen principal du développement. En tant que fin, elles ont un rôle constitutif qui concerne les libertés substantielles, élément essentiel à l’épanouissement des vies humaines. En tant que moyen, elles ont un rôle instrumental en contribuant pleinement au développement. Sen retient cinq libertés instrumentales : les "libertés politiques" qui donnent aux individus les possibilités de participer au processus démocratique ; les "facilités économiques" qui offrent les opportunités d’utiliser les ressources économiques à des fins de consommation, de production et d’échanges. Les "opportunités sociales" qui comprennent les dispositions prises par une société en faveur notamment de l’éducation et de la santé, dispositions qui accroissent la liberté substantielle qu’ont les personnes de vivre mieux. Les "garanties de transparence" qui permettent aux individus de contracter dans une certaine marge

³ Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Iran, Maroc, Tunisie, Syrie. La région MENA couvre de nombreux pays qui vont du Maroc à l’Iran. Chacun de ces pays jouit d’une histoire riche et est doté de fortes caractéristiques individuelles. Une stratégie qui vise à couvrir l’ensemble des pays de la région fera inévitablement des généralisations qui ne font pas toujours justice à la situation spécifique d’un pays particulier. Néanmoins, il existe des similitudes susceptibles de donner lieu à des principes généraux et des orientations d’ensemble nous permettant de déceler certaines spécificités de la région.

⁴ Les PECO comprennent : la Bulgarie et la Roumanie, dénommés aussi pays d’Europe orientale (PEO), la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, la République Tchèque, dénommés pays d’Europe centrale (PEC).

de confiance. La "sécurité protectrice" qui recouvrent les dispositions institutionnelles formelles et informelles de protection sociale.

Comment se situent les MENA par rapport à ces libertés instrumentales ? Peut-on définir un indicateur de développement pays qui tiendrait compte du niveau d'expansion de ces libertés ? Quels sont les facteurs explicatifs du processus retardé pour les MENA de développement des libertés dont jouissent leurs populations ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous proposons d'exploiter de façon inédite une nouvelle base de données récemment mise à la disposition des chercheurs. Cette base, élaborée par le Ministère français de l'économie, des finances et de l'industrie (base Minefi), propose de décrire les "profils institutionnels" de 51 pays en développement, en transition et développés à partir des réponses à un questionnaire documentés en 2001 par les Missions Economiques françaises de ces pays (Berthelier *et alii* [2003]). Cette base est organisée au moyen d'une grille qui distingue le profil institutionnel des pays en neuf grands thèmes : Institutions politiques et libertés civiles, sécurité des personnes et des biens, gouvernance publique, liberté de fonctionnement des marchés, innovation et dispositions pour le futur, sécurités des transactions, régulation des marchés, ouverture et cohésion sociale. A chacun de ces grands thèmes correspond des variables, 115 au total, évaluées à l'aide d'indicateurs quantitatifs élaborés à partir d'appréciations qualitatives.

Nous proposons de conduire notre analyse appliquée aux MENA en croisant les cinq catégories de libertés retenues par Sen avec les indicateurs "institutionnels" proposés dans la base Minefi. Nous procédons à des simplifications et à des regroupements statistiques. Nous obtenons trois grandes variables synthétiques dont l'agrégation des données nous permet de construire trois indicateurs qui tentent d'approcher le contenu des libertés instrumentales de SEN : Un indicateur de "libertés politiques" -ILP- correspond à la première liberté instrumentale de Sen et reprend les données du thème institutions politiques de la Base Minefi. Un indicateur de "facilités économiques" -IFE- repose sur les données du thème liberté et fonctionnement des marchés de la base. Un indicateur "d'opportunité sociale" -IOS- tente de rendre compte des "sécurités protectrices" et de la "protection sociale" de Sen et s'appuie sur les données des thèmes sécurité des personnes et cohésion sociale du Minefi. A côté de ces trois indicateurs, qualifiés par la suite de synthétiques, nous élaborons un quatrième indicateur, appelé indicateur de qualité de l'administration -IDQA-, à partir des données du thème gouvernance publique de la base. A

travers cet indicateur, nous proposons d'appréhender, de façon large, la notion de "transparence" évoquée par Sen.

Une fois ces indicateurs construits, nous conduisons tout d'abord notre étude en examinant pour chaque pays MENA la valeur de ses indicateurs synthétiques et de qualité de l'administration en fonction de son PIB par tête. Nous proposons, ensuite, d'identifier le niveau de développement atteint par chacun des pays par la valeur agrégée de ses indicateurs synthétiques et de qualité de l'administration. Le niveau de cet indicateur « agrégé » doit nous permettre d'apprécier la capacité des autorités à agir en faveur de l'expansion des libertés réelles dont bénéficient leurs populations. Sous cet angle, nous montrons que les MENA marquent un retard sensible par rapport aux PECO, moins en raison de la qualité de leur administration que du fait d'un désavantage relatif dans l'expansion des libertés politiques, des facilités économiques et des opportunités sociales dont leurs populations peuvent jouir. Nous tentons, enfin, à l'aide d'une approche multidimensionnelle, d'éclairer l'origine du niveau médiocre du "développement comme liberté" dans les MENA. Nous tentons de montrer que cette situation repose sur une forme de régulation et d'organisation sociale spécifique. Les pays MENA se caractérisant, pour la plupart, par un profil institutionnel de type autoritaire et paternaliste, profil qui associe solidarités traditionnelles et état autoritaire. A l'opposé, les PECO bénéficieraient d'un profil de type libéral où les solidarités se jouent à un niveau soit institutionnel soit individualiste dans un contexte de grandes libertés politiques et économiques.

Pour conduire cette analyse, nous situons notre démarche dans le prolongement de celle de Sen et de son approche en termes de « *développement comme liberté* » (1). Nous présentons la base de données Minefi support empirique de notre étude (2). Nous proposons et interprétons nos principaux résultats statistiques concernant la pauvreté monétaire et humaine dans les MENA par rapport aux PECO (3). Nous conduisons notre approche multidimensionnelle du développement comme liberté dans les MENA et les PECO (4).

1. Le développement comme liberté

Amartya Sen considère le développement comme : « *un processus intégré d'expansion des libertés réelles dont les personnes peuvent jouir* » [2003, page 15]. Pour Sen, les libertés jouent un double rôle dans le développement : Un rôle *constitutif*, les libertés sont alors une fin première du développement, un rôle *instrumental* ; elles sont dans ce cas le moyen principal du développement.

Le rôle constitutif se rapporte aux *libertés substantielles* entendues par Sen comme l'ensemble des *capacités* des individus. Ces capacités peuvent être de nature :

- élémentaire : faculté d'échapper aux famines soudaines ou à la malnutrition endémique, possibilité de se soigner et d'éviter la morbidité, opportunité de bénéficier de l'alphabétisation et de l'éducation scolaire ;
- supérieure : désir de participer au processus politique, d'occuper un emploi gratifiant, de prendre des initiatives dans le champ économique et de vivre dans un environnement paisible et sûr ;
- complexe : jouir d'une bonne estime de soi.

Pour Sen, la capacité d'une personne est définie comme : « *les différentes combinaisons de fonctionnement qu'il lui est possible de mettre en œuvre* » [2003, page 106], les fonctionnements sont présentés comme : « *les différentes choses qu'une personne peut aspirer à faire ou à être* ». [2003, page 105].

Dans cette analyse, les libertés substantielles correspondent à la liberté que possède l'individu de choisir parmi tous ses fonctionnements possibles ceux qui vont lui permettre de satisfaire ce qu'il attend de la vie, ce qu'il a raison de valoriser. Prenons le cas d'un individu qui évolue dans un système démocratique et jouit d'une certaine aisance matérielle. S'il décide de ne pas voter ou de ne pas manger (jeûner), il adopte le même fonctionnement qu'un autre individu privé de droits démocratiques et réduit à la famine. Toutefois, le premier dispose d'un ensemble de capacités nettement différent : il a la liberté de voter et de manger à sa faim, libertés déniées au second.

Dans une perspective d'évaluation, on peut s'intéresser soit aux fonctionnements réalisés, c'est-à-dire à ce que l'individu est en mesure d'accomplir, soit à l'ensemble de capacités mis à sa disposition, en d'autres termes ses opportunités réelles. Il s'agira d'étudier, par exemple, soit l'attitude d'un individu à l'égard du vote (le fait qu'il accomplisse ou non son devoir électoral dans

un système démocratique) soit la faculté qu'il a de voter (réelle dans un régime de libertés politiques, inexistante dans un régime non démocratique).

Dans ce travail, nous nous intéressons davantage aux capacités qu'aux fonctionnements des individus. A l'instar d'A. Sen, nous considérons que le développement consiste à surmonter toutes les formes de non libertés qui restreignent le choix des gens et réduisent leurs possibilités d'agir. Dans cette démarche évaluative, nous tentons d'estimer le niveau de développement d'une société donnée par l'étendue des libertés dont bénéficie sa population. Pour conduire cette approche, nous retenons la classification des libertés instrumentales proposées par Sen, libertés qu'il envisage du point de vue de leur contribution aux libertés substantielles des individus. Pour Sen, le rôle instrumental des libertés : « *concerne la manière dont une grande variété de droits, de possibilités et d'acquis contribuent à l'expansion de la libertés humaine en général et par conséquent à la promotion du développement* » [2003, page 58].

Sen distingue cinq libertés instrumentales qui contribuent de manière directe ou indirecte à offrir aux personnes la latitude de vivre conformément à leurs aspirations. Les *libertés politiques* renvoient à l'éventail des droits politiques et des libertés publiques que l'on associe au fonctionnement démocratique. Elles comprennent l'ensemble des possibilités offertes aux individus d'élire, de contrôler et de critiquer les autorités, de s'exprimer sans restriction, de lire une presse libre et de choisir entre des partis antagonistes. Les *facilités économiques* concernent les opportunités offertes aux individus d'utiliser les ressources économiques à des fins de consommation, de production ou d'échanges. Ces facilités décrivent les marges de manœuvre économiques des individus, marge qui dépendent des ressources dont ils disposent, des conditions d'échanges et de fonctionnement des marchés dans lesquelles ils évoluent, des financements qu'ils peuvent obtenir. Les *opportunités sociales* sont les dispositions prises par une société en faveur de l'éducation, de la santé ou d'autres postes qui accroissent la liberté substantielle qu'ont les personnes de vivre mieux. Les *garanties de transparence* reposent sur le fait que le fonctionnement d'une société implique une certaine marge de confiance dans les relations sociales. La corruption, la collusion entre l'Etat, les entreprises, les banques, l'absence de transparence et de lisibilité de l'action publique minent la confiance des individus et inhibe la liberté de traiter et la capacité d'initiative. Les *sécurités protectrices* concernent les personnes vulnérables aux fluctuations économiques. Ces personnes doivent pouvoir bénéficier d'un filet de protection sociale afin qu'elle ne se retrouvent pas réduites à la misère, à la famine ou à la mort. Le domaine de la sécurité protectrice relève soit d'une solidarité traditionnelle (famille, par exemple) soit d'une solidarité institutionnelle (Etat).

Pour Sen, ces cinq libertés « *contribuent à la capacité générale d'une personnes de vivre plus librement* » [2003, page 58]. Si les libertés instrumentales améliorent directement les libertés substantielles des individus, Sen souligne que ces deux formes de libertés entretiennent entre elles des relations de réciprocité et peuvent se renforcer l'une l'autre. La liberté politique, de nature instrumentale, accroît les capacités des individus. Cette liberté est *constitutive* de la liberté humaine. A l'inverse, l'usage effectif de cette liberté humaine par la population permet d'influencer les orientations politiques. La diffusion de l'éducation et de la santé, qui dépend de l'action publique, accroît les possibilités individuelles d'insertion économique et de participation politique et donc fait progresser les libertés substantielles des individus. En retour, ces libertés offrent plus de choix aux individus pour prendre en charge leur destin politique, économique ou social. Par ces connexions empiriques, Sen indique que « *les deux pôles de la liberté sont ainsi intimement liés* » [2003, page 58]. Ces liens donneraient, selon Sen, toute sa cohérence à sa conception du « *développement comme liberté* ».

2. La base de données du Minefi support empirique de notre étude

Concevoir le développement en termes de liberté conduit à tenter de rechercher les entraves aux libertés qui peuvent affecter les membres d'une société donnée. Ces entraves peuvent être repérées dans le champ des libertés instrumentales. Il peut s'agir :

- D'un déni de liberté politique, résultat d'une violation des droits politiques et civiques imposée par un régime autoritaire qui restreint les possibilités de participation et d'expression politique des individus ;
- D'un déni de liberté économique, conséquence d'une restriction des possibilités de transactions par des contrôles arbitraires, imposés aux mécanismes de marché, qui réduisent la capacité d'initiative des individus ;
- D'un déni de liberté "sociale", fruit de conditions sociales précaires qui frustrent les individus du libre accès à des structures d'éducation, à un système de santé, à des services publics de sécurité des personnes et de protection sociales, au marché du travail et à la mobilité sociale.

- D'un déni de liberté "juridique", séquelle d'un système juridique défaillant qui n'assure pas le contrôle de la corruption ou la sécurité des droits de propriété et des contrats, et prive les individus d'un climat de confiance et d'un environnement juridique sécurisé pour la conduite de leur vie.

Sen considère que : « *le sous développement peut être défini, au sens large, comme une situation de non liberté, et le développement comme un processus d'élimination des non libertés et d'extension des libertés substantielles* » [2003, page 121]. Si l'on applique cette conception au cas des pays MENA, comment se situent ces pays, par rapport à un groupe de pays test, les PECO, quand on évalue leur niveau de développement sous l'angle des libertés instrumentales dont jouissent leurs populations ?

Pour tenter d'apporter des éléments de réponse à cette question, nous proposons d'exploiter la nouvelle base de données du Minefi. Cette base offre des données originales sur les caractéristiques institutionnelles de 51 pays. Ces données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire adressé aux fonctionnaires français des Missions Economiques des pays couverts. Les réponses qualitatives aux questions élémentaires ont débouché sur des variables élémentaires qui ont été agrégées en 115 indicateurs⁵. Ils ont été retraités centralement, comparés à celles d'autres bases en vue de les valider ou de procéder à d'éventuels redressements, enrichies par d'autres indicateurs provenant d'autres bases.

Sur le plan empirique, les auteurs proposent une grille de "capture" des caractéristiques institutionnelles des différents pays de la base. Cette grille est décomposée en 9 thèmes croisés avec quatre secteurs (Tableau1).

⁵ La base de donnée du Minefi est en libre accès sur le site du CEPII : <http://www.cepii.fr>.

Tableau 1. Grille de capture des caractéristiques institutionnelles

Secteurs institutionnels en colonnes	Environnement institutionnel	Marchés		
Thèmes institutionnels en lignes	A. Institutions publiques et sociétés civiles	B. Marchés des biens et services	C. Marché des capitaux	D. Marché du travail et relations sociales
1. Institutions politiques	Droits et libertés publiques			Libertés, pluralisme syndical
2. Sécurité et ordre public	Sécurités des personnes et des biens			
3. Gouvernance publique	Transparence, contrôle de la corruption, efficacité de l'administration, indépendance de la justice	Collusion Etat/entreprises	Collusion Etat/ banques	Travail informel
4. Liberté de fonctionnement des marchés		Part du secteur privé, privatisation, distorsion de prix introduite par l'Etat	Part du secteur privé, liberté des taux d'intérêt, indépendance de la Banque centrale	Flexibilité du marché du travail formel
5. Environnement technologique, dispositions pour le futur	Innovations et R&D dispositions pour le futur		Capital-risque, accès au crédit	Formation professionnelle
6. Sécurité des transactions et des contrats	Sécurité des droits de propriété et des contrats, justice commerciale, droit sur la faillite	Information sur la qualité des biens, sur la situation des entreprises, propriété intellectuelle	Systèmes de garanties, obligations d'information	Respect du droit du travail
7. Régulations et gouvernance d'entreprise	Régulation de la concurrence	Concurrence gouvernance d'entreprise	Concurrence, règles prudentielles, supervision	Dialogue social
8. Ouverture sur l'extérieur	Circulation des personnes, de l'information	Ouverture commerciale	Ouverture financière	Circulation des travailleurs
9. Cohésion sociale	Equilibre social, égalité de traitement, mobilité sociale, solidarités		Micro-crédit	Segmentation du marché

Source : Berthelier *et alii* [2003]

Avant de présenter la manière dont nous avons exploité cette base de données, il convient de s'arrêter sur les réserves méthodologiques et statistiques que l'on peut formuler à l'encontre de cette nouvelle base.

De très nombreuses agences de rating, fondations diverses, organisations non gouvernementales, institutions internationales ou financières, universités et unités de recherche proposent aujourd'hui des bases de données internationales dans le champ économique, politique ou social. Comment évaluer la fiabilité de ces bases, notamment celles à données qualitatives, comme celle du Minefi, qui reposent sur la perception subjective d'experts interrogés sur la situation donnée d'un pays ? Cinq critères d'appréciation d'une base qualitative peuvent être retenus (Malik [2002]):

- i) Le nombre d'experts, d'investisseurs et de citoyens interrogés.
- ii) Sa valeur marchande ou encore son "market test".
- iii). Le nombre de pays étudiés qu'elle représente.
- iv) Le nombre d'études théoriques et empiriques qui en font référence.
- v) Sa corrélation avec d'autres indicateurs provenant de sources différentes.

La base Minefi repose sur des données recueillies à partir d'un questionnaire réalisé auprès des seuls membres des Missions françaises. Un biais culturel peut en résulter. Les fonctionnaires français, qui sont issus d'un environnement culturel comparable, auront-ils la même conception que leurs homologues anglo-saxons du rôle et de l'importance, par exemple, des institutions publiques dans la régulation du marché ou dans la préservation de la cohésion sociale ? Adopteront-ils les mêmes critères d'évaluation de l'étendue des libertés publiques, syndicales notamment, au regard de ceux qui pourraient être retenus par des chefs d'entreprises résidents ou étrangers ? La variété des sources d'évaluation en provenance d'experts d'horizons différents n'est-elle pas de nature à neutraliser le risque de ce biais culturel ? L'accès à cette base est gratuit. Faut-il y voir la marque d'un "market test" négatif et donc celle d'un relatif désintérêt des entreprises pour l'acquisition marchande de ces indices jugés par elles non opérationnels ? A ce jour, et à notre connaissance, peu d'études ont emprunté les résultats de cette base dans leurs travaux économétriques. Le nombre de pays retenus dans la base est faible -51- comparé aux 209 pays de la dernière livraison d'indicateurs de gouvernance de Kaufmann *et alii* [2005]. De plus, la base Minefi ne propose qu'une photographie, en 2001, de la situation institutionnelle des pays là où les indicateurs de Kaufmann *et alii* peuvent être suivis à travers des séries temporelles établies en 1996, 1998, 2000, 2002 et 2004.

Ces observations critiques doivent être resituées par rapport à la nature même de la base Minefi. Cette base aborde le champ large des libertés politiques et économiques et, de façon moins conventionnelle par rapport à d'autres bases, celui des "opportunités sociales" à travers des indicateurs de cohésion sociale ou des indices fournis par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Dès lors, cette base n'a pas le même caractère d'opérationnalité que la plupart des autres sources de données. Elle est avant tout un outil de recherche au service de la communauté scientifique et moins une banque de données destinée à satisfaire les besoins spécifiques du monde économique. C'est ce qui explique aussi qu'elle soit disponible gratuitement. A cet égard, notons que les bases de Kaufmann *et alii* sont également gratuites ce qui ne les empêche pas d'être parmi les plus citées dans les travaux académiques. Le nombre de pays retenus dans la base Minefi représente 80 % du PIB de la population de la planète. Vouloir quantifier les aspects politiques ou économique ou sociaux d'un maximum de pays n'est-elle pas une gageure dont la base Minefi s'affranchit ? Un biais informationnel ne peut-il apparaître quand cette évaluation concerne des pays dont la qualité et la quantité de l'information font défaut soit parce que ces pays sont en dehors des circuits classiques de l'économie mondiale, donc mal

connus des experts étrangers, soit par suite de tricheries informationnelles ou de black out de l'information de la part des autorités ?

Le critère de qualité qu'il convient d'examiner avec attention, nous semble-t-il, concerne celui de la convergence des indicateurs de la base Minefi avec ceux proposés, habituellement, dans d'autres bases, notamment celle de Kaufmann et *alii*. La définition des indicateurs de libertés et d'environnement institutionnel n'est pas toujours la même entre les différentes bases. Des rapprochements sont donc nécessaires pour favoriser les comparaisons. Les auteurs de la base Minefi ont calculé des coefficients de corrélation qui apparaissent significatifs quand le contenu de leurs indicateurs est assez proche de celui des autres bases. D'une façon générale, ils concluent que la confrontation de leurs données indique une forte convergence de leurs indicateurs avec ceux de Kaufmann *et alii*. Leurs études comparatives montrent l'existence de biais ponctuels et peu nombreux avec ceux des autres bases de données, biais qu'ils redressent par la suite grâce à l'apport d'informations supplémentaires.

Nous proposons de conduire notre analyse comparative des libertés instrumentales dans les MENA en tentant d'évaluer, pour chacun des pays retenus, le niveau atteint de chacune des cinq libertés définies par Sen. Pour cela, nous avons construit des indicateurs, à partir des données issues de la base Minefi, dont le contenu se rapproche des définitions des (non) libertés données par Sen. Ces indicateurs sont obtenus par agrégation des variables retenues pour la définition de chacun de nos indicateurs de liberté. L'agrégation des variables est effectuée en utilisant la moyenne pondérée par les écarts types de ces variables⁶. Nous avons élaboré trois indicateurs synthétiques : un indicateur de libertés politiques, de facilités économiques et d'opportunités sociales plus un indicateur de qualité de l'administration.

- i) L'indicateur de libertés politiques (ILP) est construit à partir du thème 1 (institutions politiques) (Annexe 1.). Il mesure le niveau des droits et libertés publiques (par exemple, la liberté et la légalité des élections nationales, régionales et locales), l'autonomie de la société civile (liberté de la presse, d'association), la liberté syndicale, la liberté de circulation des hommes et des idées.

⁶ L'opérateur d'agrégation retenu ici est celui privilégié par les auteurs de la base du Minefi. Bertheliet *et alii* [2003]. Cette méthode a été appliquée d'abord sur les items élémentaires pour construire des indicateurs pertinents à partir des réponses au questionnaire. L'opérateur d'agrégation correspondait alors à la somme des items élémentaires pondérée par chacun de leur écart type. L'adoption de cette méthode d'agrégation se justifie essentiellement par la recherche d'une discrimination plus grande des pays sous revue.

- ii) L'indicateur de facilités économiques (IFE) est élaboré à partir du thème 4 (liberté de fonctionnement des marchés) et du thème 7 (régulation de la concurrence) (Annexe 2.). Cet indicateur tente d'évaluer la marge de manœuvre dont dispose la population pour exercer une activité économique. Il mesure le degré d'initiative privée et le rôle de la concurrence dans la régulation économique sur le marché des biens et services (secteur B) et sur celui des capitaux (secteur C).
- iii) L'indicateur d'opportunités sociales (IOS) est calculé à partir des thèmes 2 (sécurité publique) et 9 (cohésion sociale) (Annexe 3.). Cet indicateur tente d'évaluer notamment le degré de sécurité des personnes, les différentes formes de solidarités, la mobilité sociale, le travail des enfants. Il incorpore des indicateurs PNUD : dépenses publiques d'éducation, de santé, taux d'alphabétisme, espérance de vie.

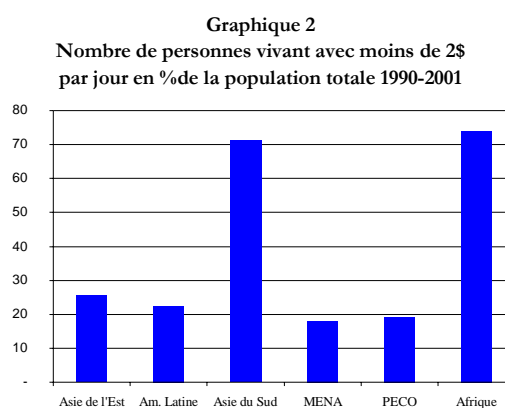
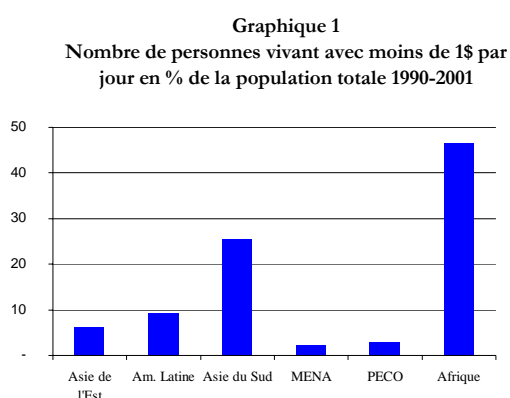
L'indicateur de qualité de l'administration (IDQA) est obtenu à partir du thème 3 (gouvernance publique) et 6 (sécurité des contrats et des transactions) (Annexe 4.). Il tente d'approcher le degré de transparence de l'administration, de lutte contre la corruption, d'indépendance de la justice, de sécurité des droits des contrats et de la propriété

3. Pauvreté monétaire et humaine : une approche statistique

Le point de départ de notre analyse est un constat : les pays MENA, comme les pays d'Europe centrale et orientale, se singularisent comparativement aux autres pays en développement, par un nombre réduit de personnes affectées par la pauvreté monétaire absolue ou relative de leur population (3.1.). Cette comparaison reste cependant insuffisante si l'on considère que la pauvreté ne s'appréhende pas seulement en termes monétaires mais aussi sur un plan humain, du point de vue de la privation relative de libertés fondamentales. Sous cet angle, nous présentons les résultats de nos indicateurs synthétiques et de qualité de l'administration, appliqués aux MENA, comparés à ceux des PECO. Nous montrons que les populations des MENA jouissent d'un niveau de libertés politiques et économiques et d'opportunités sociales inférieur à celui des PECO. En revanche, les MENA ne semblent pas être désavantagés par une qualité de l'administration qui serait inférieure à celle que l'on observe dans les pays de l'Est (3.2). Pour synthétiser ces résultats, nous proposons le calcul d'un indicateur de "développement comme liberté" qui agrège nos indicateurs synthétiques et de qualité de l'administration (3.3).

3.1. Pauvreté monétaire, absolue et relative

La pauvreté absolue est définie comme la part de la population disposant de moins de 1 \$ par jour, la pauvreté relative étant calculée à partir de 2 dollars par jour (Graphiques 1 et 2). Ici il ne s'agit pas de discuter du bien fondé et des limites respectives de ces définitions (voir CNUCED [2001]), mais simplement d'observer que les populations des MENA et des PECO semblent relativement moins touchées que les autres pays par ce phénomène.



Sources: d'après PNUD [2003]

Cette caractéristique commune ne s'explique pas par les mêmes déterminants dans les deux groupes de pays. Dans le cas des pays MENA on constate une réelle solidarité traditionnelle. Ces pays se caractérisent par un système de responsabilité sociale fort et cohésif par lequel les familles s'entraident. La pratique du transfert des revenus des travailleurs émigrés à leur famille, comme la tradition islamique de la *zakât* ou de la *sadaqua*, qui encourage les mieux nantis à venir en aide à leur famille et aux pauvres, peuvent expliquer qu'une partie de la population de ces pays échappent à la grande pauvreté. Dans le cas des PECO, c'est davantage la solidarité institutionnelle qui joue, bien que la situation de ces pays ne soit pas homogène du point de vue du niveau et de l'évolution de la pauvreté des populations. Ces pays ont tous hérité d'un système de répartition des revenus égalitaire, d'un régime social très développé et d'un accès avantageux aux services sociaux. Si certains ont pu conserver l'esprit de la politique de répartition de l'ancien système, préserver quelques acquis de l'ancien régime et favoriser une relative égalité d'accès aux services collectifs grâce à une croissance soutenue de leur richesse nationale (Hongrie, Lituanie, Pologne et République Tchèque), d'autres (Bulgarie, Roumanie), depuis la transition, n'ont pu faire face à une chute de leur revenu, à un démantèlement de la protection sociale et à un

désengagement des entreprises de la sphère sociale. Dès lors, la situation de ces pays reste contrastée entre des pays relativement épargnés par le phénomène de grande pauvreté et d'autres davantage touchés par un déclin de leurs revenus et des solidarités.

3.2 Pauvreté en termes de libertés dans les MENA

Le constat précédant montre une relative similitude des populations des MENA et des PECO face à la pauvreté monétaire. A l'aune de ce critère il apparaît que le processus de développement de ces pays débouche aujourd'hui sur des niveaux de bien être économique assez semblables. Toutefois, si l'on considère que le développement se juge aussi en fonction des progrès réalisés dans l'accès des populations aux libertés fondamentales, il peut être instructif d'approfondir la première comparaison sous l'angle d'une seconde qui met l'accent sur le *développement comme liberté*.

Pour conduire cette comparaison, nous devons abandonner la référence aux montants de 1 et 2 dollars par jour, qui caractérisent le seuil de pauvreté monétaire, pour recourir à une démarche qui tente d'évaluer par pays le niveau de liberté atteint par sa population compte tenu de son niveau de revenu par habitant. Sur le plan statistique, nous proposons pour les 51 pays de la base Minefi une régression de nos quatre indicateurs en fonction du PIB par tête des pays. Nous plaçons une droite de régression sur les graphiques obtenus et examinons la position des MENA et des PECO par rapport à cette droite.

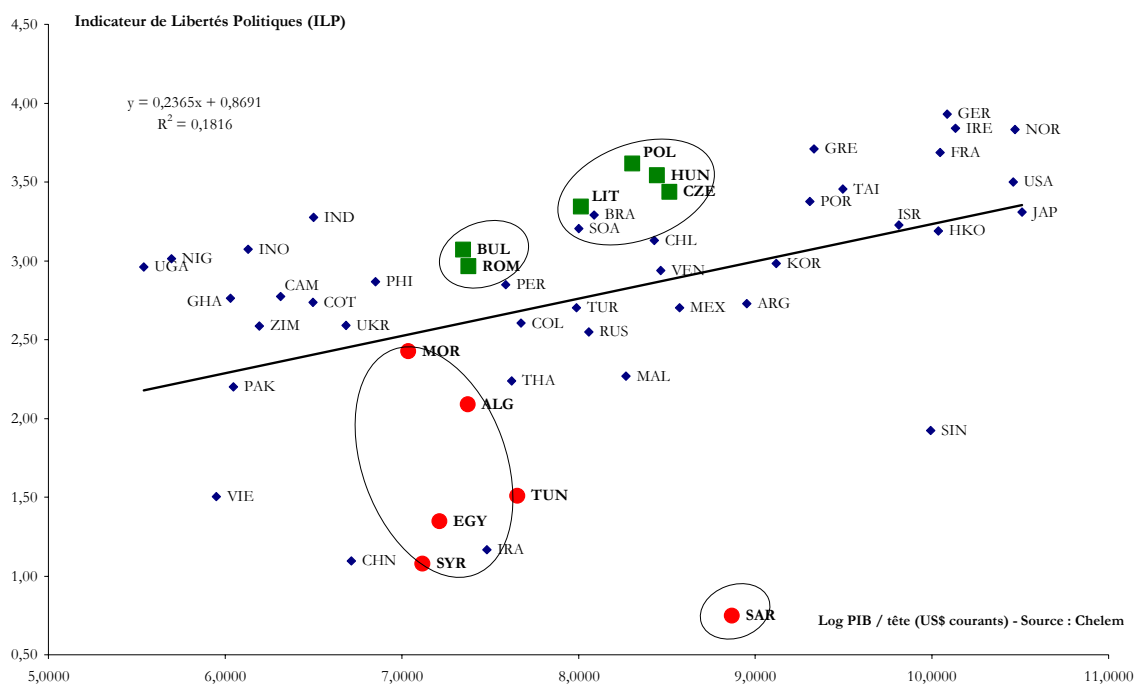
Nous constatons, alors, des différences significatives entre les deux groupes de pays. C'est en particulier le cas en matière de libertés politiques (Graphique 3) et de facilités économiques (Graphique 4). Les écarts sont moins importants entre les deux groupes de pays dans le champ des opportunités sociales (Graphique 5) et dans celui de la qualité de l'administration (Graphique 6). Ces différences rompent avec la relative homogénéité des deux groupes de pays observée précédemment en matière de pauvreté absolue et relative de leur population.

Pour chacun de nos trois indicateurs synthétiques (politique, économique et sociale), les MENA se situent systématiquement au-dessous de la droite de régression pour les 51 pays, et obtiennent les résultats les plus défavorables du total de l'échantillon, notamment pour les libertés politiques et les facilités économiques, tandis que les PECO, *benchmark* dans notre étude, se placent au-dessus. En d'autres termes, nos calculs, à partir des chiffres fournis par la base Minefi, montrent que le niveau de liberté atteint par les populations dans les MENA (*les PECO*) se situent à un

degrés inférieur (*supérieur*) à ce qu'il devrait être compte tenu de leur revenu par tête, ce niveau se plaçant au-dessous (*au-dessus*) de la moyenne des 51 pays ajustés selon le PIB par habitant.

Les écarts les plus significatifs s'observent dans le champ des libertés politiques (Graphique 3). Les PECO affichent des niveaux de droits et de libertés publiques à peu près similaires entre eux, et comparables à ceux du Chili, du Brésil ou de l'Afrique du Sud. Le PIB par tête dans chacun des PECO est cependant assez différent d'un pays à l'autre, celui des PEC étant systématiquement supérieur à celui des PEO. Les MENA présentent un profil exactement inverse. Ils disposent chacun d'un revenu par habitant à peu près similaire (en dehors de l'Arabie Saoudite –SAR - dont le niveau de PIB par tête avoisine celui des PEC). Toutefois, ils exhibent, pour la même valeur du PIB par tête (hors SAR), des niveaux de liberté politique très différents, le Maroc se situant à l'échelon le plus élevé (proche de la droite de régression), la Syrie à celui le plus bas. L'Arabie Saoudite enregistre le niveau de liberté politique le plus faible parmi tous les pays sous revue et se place loin derrière les pays ayant le même niveau de PIB par tête, notamment les PEC.

Graphique 3. Libertés politiques



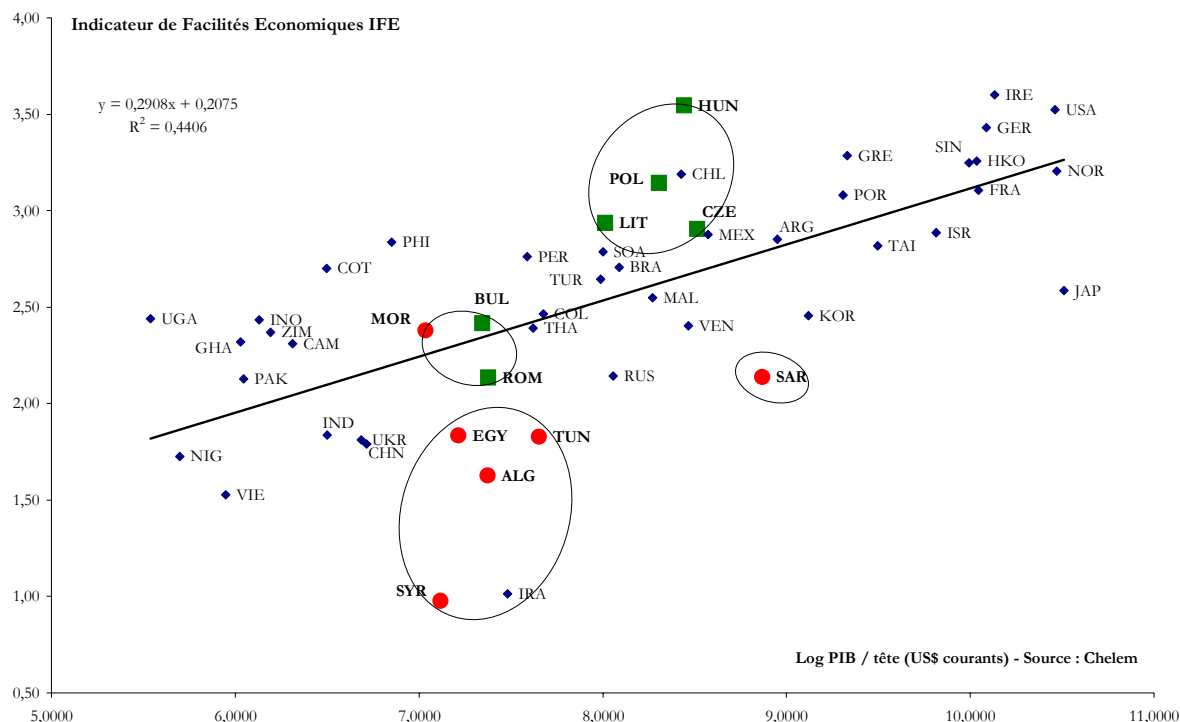
Source : calcul des auteurs à partir de la base « profils institutionnels », MINEFI.

Nos résultats confirment ceux obtenus dans d'autres études, notamment celles de la Banque Mondiale [2003.a] qui construit un *Index of Public Accountability* –IPA- et de Ould Aoudia [2003] qui propose un indicateur de redevabilité politique –IRP-. La comparaison des valeurs de notre ILP avec celles, par exemple, de Ould Aoudia montre une concordance des représentations qui confirme la proximité de nos indicateurs respectifs⁷.

Dans le champ des facilités économiques (Graphique 4), les PEC affichent de nouveau des niveaux supérieurs à ce qu'ils devraient être compte tenu de leur revenu par tête. Les PEO régressent nettement à la fois par rapport aux autres PEC mais aussi au regard de leur positionnement favorable dans le champ politique. La Roumanie se situe en dessous de la droite de régression ce qui traduit un décalage théorique entre l'appréciation du niveau de facilités économiques de sa population et ce que devrait être ce niveau compte tenu du PIB par tête roumain. La Bulgarie se situe à proximité de la droite. Elle est rejointe dans cet espace par le Maroc qui se détache nettement des autres pays MENA. Ces derniers enregistrent, comme pour les libertés politiques, des performances qui les situent parmi les pays les plus en "retard" de l'échantillon. Le déficit de l'Arabie Saoudite, en termes de facilités économiques, semble moins prononcé que celui observé au niveau des libertés politiques. Il demeure cependant élevé en comparaison avec d'autres pays bénéficiant d'un niveau de PIB par habitant similaire.

⁷ Ould Aoudia [2003] note une similitude de résultats entre son indicateur (IRP), obtenu à partir de la base Minefi, et ceux de la Banque Mondiale [2003. a] (IPA). Il construit son indicateur en se rapprochant le mieux possible de la première composante des indicateurs de gouvernance de la Banque Mondiale, à savoir le processus par lequel les gouvernements sont sélectionnés, tenus redevables, surveillés et remplacés (*voice and accountability* et *political stability*). Le contenu de notre indicateur d'ILP est moins large que celui d'Ould Aoudia. Nous ne prenons pas en compte, contrairement à lui, l'indice d'évaluation de la transparence et celui de la lisibilité de la politique gouvernementale. Nous intégrons ces deux indices dans le calcul de l'indicateur de la qualité de l'administration, indicateur dont nous avons dit qu'il tentait d'appréhender de façon large la notion de "transparence" évoquée par Sen.

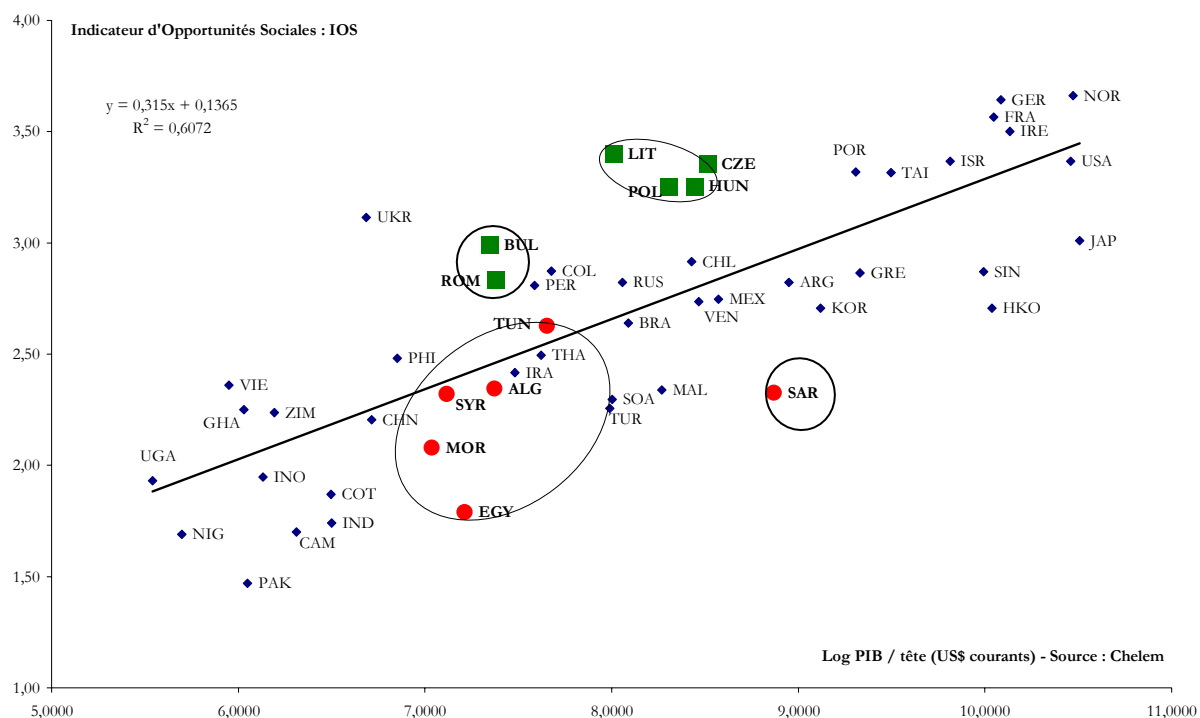
Graphique 4. Facilités économiques



Source : calcul des auteurs à partir de la base « profils institutionnels », MINEFI.

Dans le domaine des opportunités sociales (Graphique 5), les écarts entre les deux groupes de pays sont moins prononcés. Les PECO se placent toujours au dessus de la droite de régression mais les MENA sont regroupés à présent à proximité de celle-ci. Notons la situation très défavorable de l’Egypte et du Maroc, ce dernier pays affichant dans ce champ des résultats médiocres qui contrastent avec ceux supérieurs obtenus dans le domaine des libertés politiques et économiques. L’Arabie Saoudite, qui affiche un niveau de libertés sociales proche de la moyenne des MENA, reste potentiellement en retard par rapport à son niveau de PIB par tête.

Graphique 5. Opportunités sociales



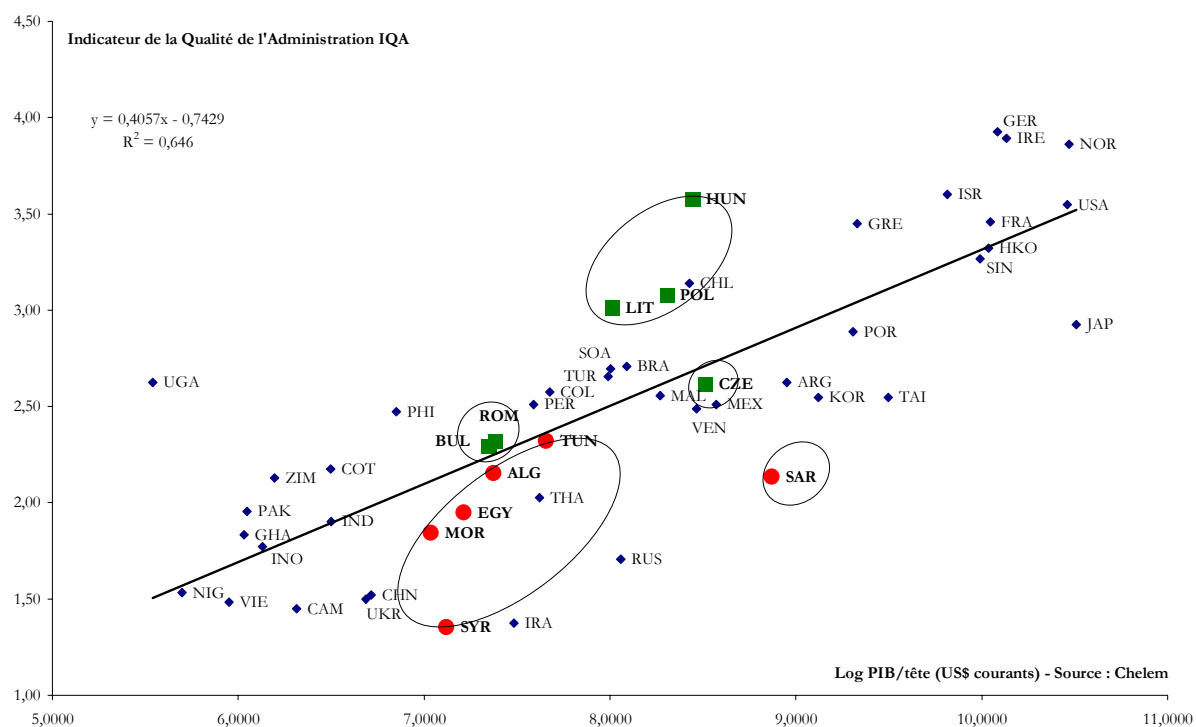
Source : calcul des auteurs à partir de la base « profils institutionnels », MINEFI.

Concernant la qualité de l'administration (Graphique 6), il n'apparaît pas de différence significative entre les PECO et les MENA. En dehors de la Hongrie, de la Pologne et de la Lituanie, qui ont des niveaux de qualité de l'administration élevés, les pays d'Europe orientale et les MENA sont proches de la droite de régression et peu éloignés les uns des autres. Notons, cependant, la position singulière de la République tchèque qui apparaît légèrement au-dessous de la droite de régression et nettement décrochée par rapport aux autres PEC⁸. Pour les MENA, la perception de la qualité de leur administration semble comparable à celle relevée dans des pays disposant à peu près des mêmes revenus. Ce résultat corrobore celui obtenu, à partir d'indicateurs légèrement différents des nôtres, dans une étude récente de la Banque Mondiale [2003.b] sur la région MENA. Dans cette étude, on peut lire, page 58 : «*Most MENA countries do not perform much worse in the quality of their administration than other countries at similar income levels, and several countries do better*»⁹.

⁸ Cette situation s'explique en partie par le retard de la République tchèque, comparativement aux autres PEC, dans la modernisation de son système financier, dans ses garanties en matière de droits de propriété et des contrats, dans l'efficacité de sa justice commerciale.

⁹ Dans cette étude, les pays du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (Middle East and North Africa –MENA-) comprennent : l'Algérie, l'Arabie Saoudite, Bahrayn , l'Égypte, les Emirats Arabes Unis, l'Iran, la Jordanie, le Koweït, le Liban, le Maroc, le Qatar, Oman, la Syrie, la Tunisie, le Yémen.

Graphique 6. Qualité de l'administration



Source : calcul des auteurs à partir de la base « profils institutionnels », MINEFI.

A partir des indicateurs que nous venons de calculer, nous proposons à présent de définir un indicateur non conventionnel de "développement comme liberté pays".

3.3 Un indicateur de *développement comme liberté*

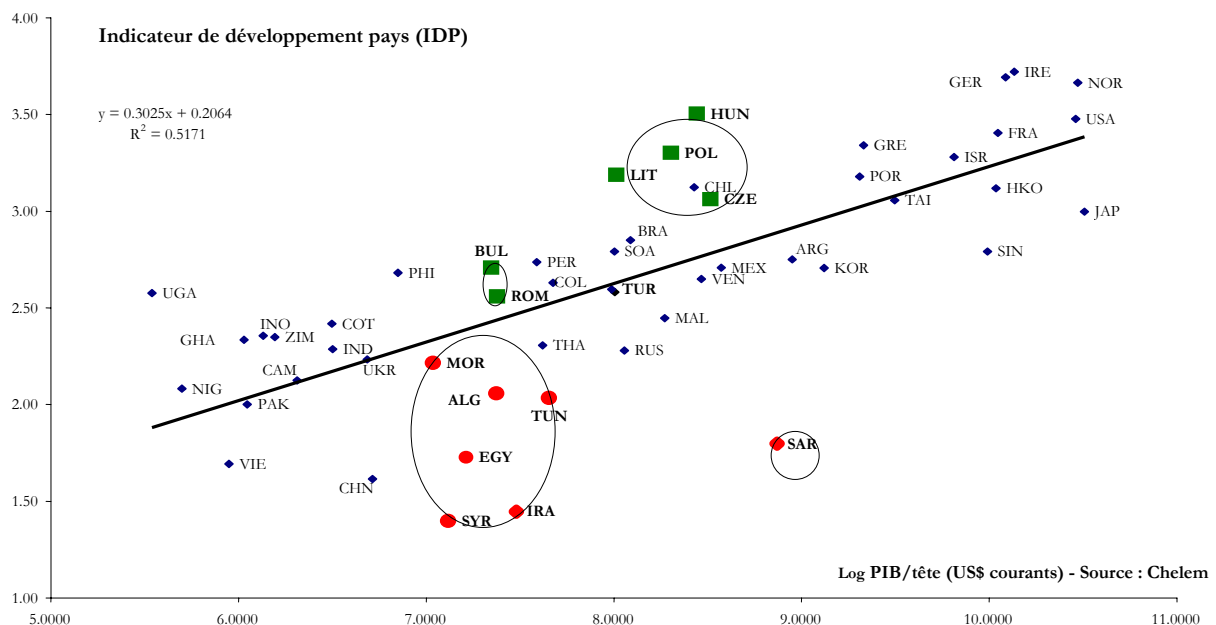
Pour construire cet indicateur, nous faisons l'hypothèse que le développement d'un pays est déterminé, en premier lieu, par la capacité des autorités à agir en faveur d'une expansion des libertés réelles dont bénéficient leurs populations, en second lieu, par la qualité et l'efficacité de son administration publique. Nous avons construit un indicateur de développement pays (IDP) en agrégeant nos indicateurs synthétiques (ILP, IFE, IOS) et notre indicateur de qualité de l'administration (IDQA).

La représentation de notre indicateur de développements comme liberté (Graphique 7) permet de constater une divergence des niveaux d'IDP entre les MENA et les PECO. Cette configuration semble moins tenir à une différence qui tiendrait à la qualité de l'administration des MENA, à peu près comparable avec celle des PECO, qu'à un écart significatif dans l'exercice des libertés des populations des deux groupes de pays. Les MENA ont un niveau de *développement comme liberté*

inférieur à ce qu'il devrait être compte tenu de leur niveau de développement économique. Ce résultat rejoint celui obtenu dans un rapport récent du PNUD qui souligne que la région MENA « est plus riche qu'elle n'est développée » PNUD [2002, page 28].

A partir de notre résultat, nous observons que les PEC bénéficient d'un niveau de développement comme liberté élevé et supérieur à ce qu'il devrait être compte tenu de leur PIB par habitant. Ils se situent nettement au dessus de la droite de régression. Les PEO, Bulgarie et Roumanie, ont un niveau de développement inférieur à celui des PEC. Ils se placent cependant à proximité de la droite. Parmi les pays MENA, le Maroc se détache avec un niveau de développement avancé. Ses performances en matière de libertés politiques et de facilités économiques expliquent cette position avantageuse. Sans doute ce pays obtiendrait-il de meilleurs résultats s'il n'accusait pas un handicap en matière d'opportunités sociales offertes à sa population. L'Algérie et la Tunisie sont assez proches l'une de l'autre, avec un niveau de développement inférieur à ce qu'il devrait être compte tenu de leur revenu par habitant. L'Égypte, la Syrie, l'Iran et l'Arabie Saoudite enregistrent les performances parmi les moins bonnes des 51 pays étudiés.

Graphique 7. Le développement comme liberté



Source : calcul des auteurs à partir de la base « profils institutionnels », MINEFI.

4. Approche multidimensionnelle du développement comme liberté

Pour tenter de mieux saisir, d'un point de vue analytique, l'origine des profils de développement médiocres des MENA, nous proposons d'approfondir l'exploitation statistique de la base Minefi au moyen des outils relatifs à l'analyse des données. Nous reprenons ici la même méthode statistique que celle suivie par Berthelier et *alii* qui, dans leur document de travail [2003], présentent la construction de cette base et en proposent une première analyse exploratoire. L'outil adopté à ce niveau est l'Analyse en Composantes Principales.

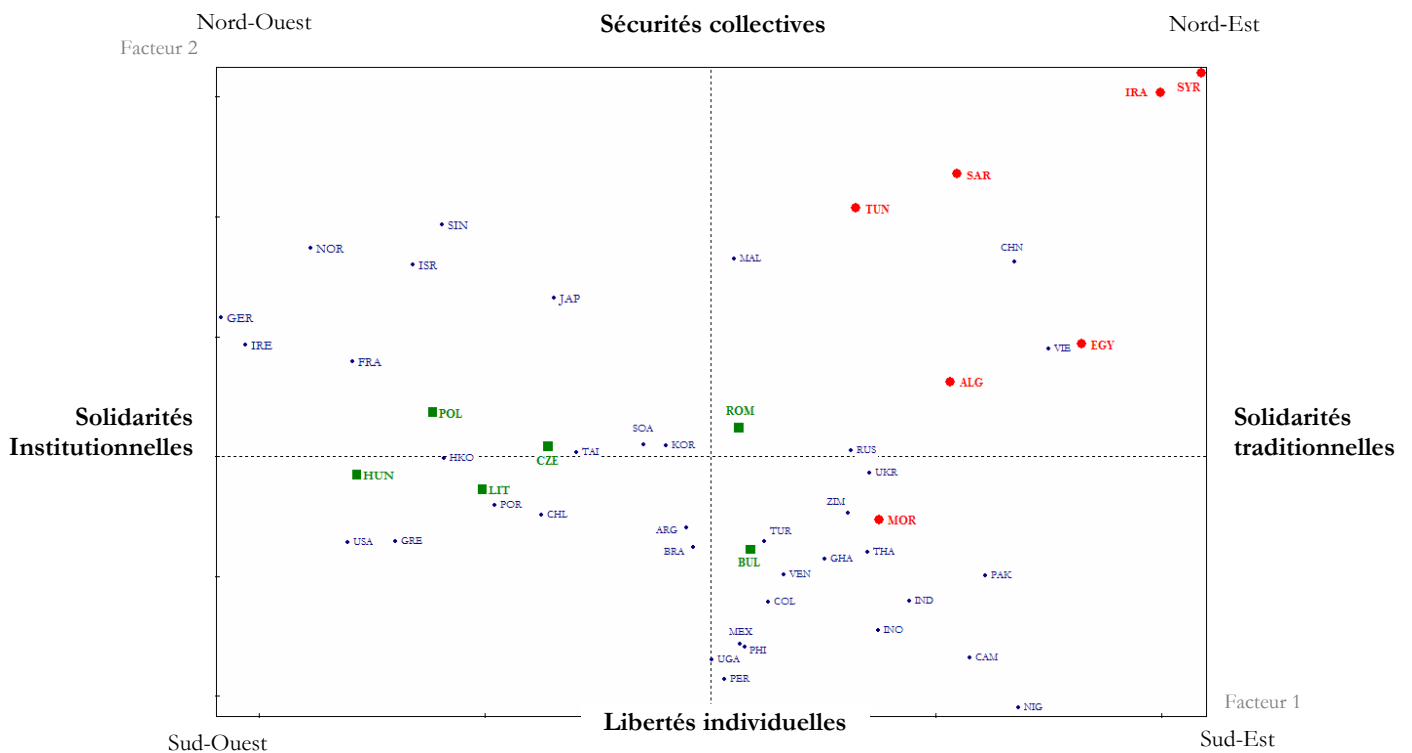
Pour conduire notre approche multidimensionnelle (Annexe 5), nous appliquons une ACP sur les 44 variables institutionnelles constituant notre base réduite (Annexe 5.1). La représentation des 44 variables sur le cercle de corrélation (Annexe 5.2, Graphique A.5.2.) est très utile à l'interprétation du graphique 8 (ci-dessous) qui reproduit la projection des individus – 51 pays - sur le premier plan factoriel issu de l'ACP. L'observation du cercle des corrélations nous permet de mener l'analyse suivante. Le premier axe (vertical), qui capte 42 % de la variance totale (Tableau A.5.2.), permet de distinguer deux familles de régulations sociales différentes. D'un côté (à gauche), nous voyons que les variables les mieux représentées se rapportent à la solidarité institutionnelle (garantie par l'Etat), la sécurité des transactions et la régulation des marchés (toute deux assurées par la puissance publique à travers le respect des droits de propriété formels, la sécurité des transactions commerciales et financières, la régulation publique du système financier). Ces variables décrivent une famille où les régulations sont impulsées par l'Etat, dans le cadre d'une société de droit. De l'autre côté, nous observons que les variables les mieux représentées se rapportent aux solidarités traditionnelles et aux subventions de base. Elles indiquent une forme spécifique de solidarité informelle qui, en l'absence d'institutions formelles de solidarité, assure un filet social minimum au moyen d'une solidarité traditionnelle (famille) et d'un soutien public attribué collectivement (subventions). Ces variables dessinent ainsi une famille où la régulation sociale relève davantage d'instances traditionnelles dans le cadre de ce que l'on peut appeler une société de lien.

Sur le second axe (horizontal), qui concentre 9% de la variance (Tableau A.5.2.), nous relevons deux types d'organisation sociale opposée. D'un côté (en bas), nous constatons que les variables qui ressortent le plus se rapportent aux libertés individuelles (pluralisme des médias, libertés syndicales, circulation des personnes et des idées) et à la libéralisation de l'activité (flexibilité du marché du travail, liberté du fonctionnement du système financier, ouverture financière, lisibilité de l'action publique). Ces variables décrivent une famille où l'organisation sociale repose sur le

libéralisme. De l'autre côté (en haut), nous observons que les variables positionnées se réfèrent à la sécurité (sécurité intérieure des biens et des personnes, sécurité du contrat de travail, efficacité de la justice prud'homale) et aux opportunités sociales offertes par le marché du travail (faible part du travail informel, mobilité sociale par le mérite). Ces variables présentent une famille où l'organisation sociale s'appuie davantage sur des sécurités collectives.

En étudiant la position des pays dans chacun des quadrants obtenus à partir de cette démarche statistique (Graphique 8), nous pouvons obtenir de l'information susceptible d'éclairer nos résultats obtenus précédemment en matière de développement des pays.

Graphique 8. Développement, libertés et profils institutionnels



Note : représentation des pays sur le premier plan factoriel issue de l'ACP des variables institutionnelles actives.
 Source : calcul des auteurs, application d'une ACP sur des variables institutionnelles actives de la base de données "profils institutionnels" du MINEFI. Visualisation des résultats à l'aide du logiciel SPAD¹⁰.

Tous les MENA, à l'exception du Maroc, et un pays d'Europe orientale, la Roumanie, sont positionnés dans le quadrant Nord-Est qui comprend également, la Chine, la Malaisie, le Vietnam. Les caractéristiques de ce quadrant associent solidarité traditionnelle et sécurité collective. Cette forme particulière de solidarité explique sans doute, comme nous l'avons dit, le

¹⁰ Pour une lecture plus détaillée de l'analyse en composante principale ainsi qu'une illustration à l'aide du logiciel SPAD, voir Morineau A., Aluja-Banet.T [1998].

fait que les MENA soient relativement moins touchés que les autres pays par la pauvreté monétaire. Mais elle s'accompagne d'une forme de régulation et d'organisation sociales qui peut aller à l'encontre de l'épanouissement des libertés substantielles des populations. Cette organisation risque en effet de figer les évolutions politiques en raison du poids des traditions (népotisme, faible participation des femmes), de freiner les réformes économiques (conservatisme, faible proportion à l'innovation) ou de bloquer les perspectives de mobilité sociale (embauches et promotions sociales qui tiennent plus au capital social qu'au mérite). La sécurité collective est assurée par un Etat qui est bien souvent autoritaire et faiblement efficace. Autoritaire dans la mesure où, sur le plan politique, les droits et libertés politiques ne sont pas toujours garantis, la centralisation du pouvoir l'emporte sur la décentralisation, les libertés publiques et l'autonomie de la société sont faiblement respectées, la liberté de circulation des personnes et surtout des idées est réduite, les médias sont sous contrôle de droit ou de fait de l'Etat. Sur le plan économique, le fonctionnement des marchés, relativement peu ouverts, est dominé par l'Etat et la libéralisation de l'activité est retardée. Dans le domaine social, l'Etat joue un rôle protecteur en garantissant un filet social alimentaire, par les subventions aux produits de base, qui impose davantage une forme d'allégeance que d'indépendance des populations à l'égard de l'autorité centrale. Peu efficace au sens où l'action de l'Etat apparaît peu cohérente, la lisibilité de la politique est faiblement assurée, l'économie informelle l'emporte sur l'économie formelle, l'indépendance de la justice est toute relative, la corruption est endémique, la sécurité des droits de propriété et des contrats est faiblement garantie.

La Bulgarie et le Maroc apparaissent dans le quadrant Sud-Est en compagnie, notamment, de la Turquie, de la Russie et de l'Ukraine. Les caractéristiques de ce quadrant combinent libéralisme et déclin des solidarités. Au Maroc, les solidarités qui subsistent sont encore de nature traditionnelles, le pays est proche de l'axe horizontal. Elles sont sans doute à l'origine des mêmes rigidités politiques, économiques et sociales que celles évoquées plus haut. En Bulgarie, les solidarités s'érodent, les solidarités institutionnelles étant faibles. Nous avons déjà noté que ces deux pays étaient proches l'un de l'autre dans le domaine des libertés économiques. Nous les retrouvons ici dans un contexte institutionnel marqué par une forme prononcée de libéralisme. L'Etat se retire progressivement de la vie économique et sociale et il apparaît peu efficace. Les libertés individuelles, notamment dans le champ politique, sont moins bien garanties que dans les pays se situant à gauche de l'axe vertical, mais des facilités économiques réelles existent notamment à la suite de leur réforme dans le champ économique.

La Hongrie, la République tchèque et la Lituanie sont situées dans le quadrant Sud-Ouest, en compagnie du Chili ou des USA. Ce quadrant associe libéralisme et systèmes sociaux

individualistes et peu protecteurs. Les libertés politiques et économiques sont garanties, les sociétés sont ouvertes sur l'extérieur, les institutions garantissent les droits de propriété et les contrats. Cependant, la Hongrie et la Lituanie se distinguent de la République tchèque. Dans les trois pays, les libertés démocratiques et les opportunités économiques sont comparables. Les trois Etats sont aussi peu protecteurs sur le plan social. Mais, dans le cas de la Hongrie et de la Lituanie, l'Etat apparaît efficace (les deux pays sont éloignés de l'axe vertical), alors que dans celui de la République tchèque il apparaît moins performant (proche de cet axe). Nous avons déjà noté cette particularité en relevant la position singulière de la République tchèque en matière de qualité de son administration.

La Pologne est placée dans le quadrant Nord-Ouest, à proximité notamment de la France. Ce quadrant combine solidarité institutionnelle et sécurité collective. La solidarité est garantie par l'Etat à travers un système collectif de protection sociale. La puissance publique est peu corrompue et elle assure une sécurité des droits, des contrats et des personnes par le respect du droit. L'administration est considérée comme efficace. Les pays concernés par ce profil institutionnel bénéficient de modèles sociaux originaux, qu'il s'agisse du modèle social européen, auquel semble s'associer la Pologne, (Allemagne, France, Irlande, Norvège) ou du modèle des pays d'Asie de l'Est (Corée du Sud, Japon, Taiwan, Singapour).

Conclusion

Notre papier est l'un des tous premiers travaux qui exploitent les données de la base Minefi. Il s'appuie sur ces données pour illustrer l'analyse de Sen qui soutient que le développement ne se réduit pas à une mesure de la pauvreté monétaire mais doit être compris comme : *"un processus d'expansion des libertés réelles dont les personnes peuvent jouir"*. Dans le cadre d'une démarche comparative MENA/PECO, nous montrons que, si les deux groupes de pays ont des caractéristiques communes en matière de pauvreté monétaire, ils apparaissent très différents dans l'exercice des libertés politiques, des facilités économiques ou des opportunités sociales, les PECO étant dans une situation systématiquement plus avantageuse que celle des MENA. Nous construisons un indicateur de développement qui prend en compte ces niveaux différents d'expansion des libertés et la qualité de l'administration dans les deux groupes de pays, cette dernière variable n'apparaissant toutefois pas discriminante. A l'aide d'une approche multidimensionnelle nous éclairons l'origine des différences de développement comme liberté entre les MENA et les PECO. Nous montrons que cette différence repose sur une forme de régulation et d'organisation sociale opposée. Les MENA et la Roumanie, mais pas le Maroc, se

caractérisant par un profil de type autoritaire et paternaliste qui associe solidarités traditionnelles et Etat autoritaire. Le Maroc et la Bulgarie ayant un profil hybride à la fois libéral et moyennement solidaire. Les pays d'Europe centrale se caractérisant par un profil de type libéral tempéré (Pologne), qui relie solidarité institutionnelle et sécurité collective, ou libéral pur (Hongrie Lituanie, République tchèque) qui se caractérise par un système social individualiste et de grande libertés politiques et économiques.

Il conviendrait d'approfondir ce travail en recherchant l'origine des profils différenciés de « *développement comme liberté* » constatés entre les MENA et les PECO. Ces niveaux de développement différents trouvent-ils leur origine dans la nature du système juridique qui prévaudrait dans les deux groupes de pays (*common law versus civil law*)? Doit-on y voir l'impact de facteurs d'ordre politique (*inspiration libérale versus sociale démocrate*)? Géographique, concernant le rôle du climat et des ressources naturelles? Socioculturel avec l'influence de la religion? Economique avec les tentatives d'explication de la variété des capitalismes sur la base des systèmes différents de coordination et de régulation économique (*impersonnelle versus relationnelle*)? Si notre analyse s'inscrit plus volontiers dans cette dernière approche, elle gagnerait à être complétée par un examen des autres facteurs qui ont sans doute un rôle explicatif de nature complémentaire et interdépendante dans l'origine du niveau de développement-liberté des MENA comparé à celui des PECO.

Bibliographie

- BANQUE MONDIALE** [2003a], *MENA Development Report 2003 : Better Governance for Development in the Middle East and North Africa*, Washington D.C. The World Bank.
- BANQUE MONDIALE** [2003b], *Dialogue on Governance & Development in the Middle East and North Africa*, (Conférence) Paris, 21 novembre.
- BERTHELIER P., DESDOIGTS A., OULD AOUDIA J.** [2003], "Profils institutionnels, présentation et analyse d'une base de données originale sur les caractéristiques institutionnelles de pays en développement, en transition et développés.", Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.
- CNUCED** [2001], *Les objectifs de développement du programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Elaboration d'un ensemble d'indicateurs permettant de surveiller les progrès*. Genève, 1 octobre.
- KAUFMANN. D., KRAAY A., MASTRUZZI M.**[2005], "Governance Matters IV. New Data, New Challenges", World Bank, Washington D.C.
- MALIK A.** [2002], "State of Art in Governance Indicators", *Occasional Paper*, UNDP, n° 2002/7.
- MORINEAU A., ALUJA-BANET.T** [1998], "Analyse en Composantes Principales (avec illustration SPAD) ", CISIA-CERESTA.
- OULD AOUDIA J.,** [2003], "Gouvernance et pauvreté dans les pays MENA, analyse par une approche multidimensionnelle.", *Colloque sur la gouvernance et le développement au Moyen Orient et en Afrique du Nord*, Banque mondiale, Paris, 21 novembre.
- PNUD** [2002], *Rapport arabe sur le développement humain 2002*.
- PNUD** [2003], *Human Development Report, Millennium Development Goals: A compact among nations to end human pover.*
- SEN A,** [2003], *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Odile Jacob, 2^e édition, Paris.

Annexes

Annexe 1. Construction de l'Indicateur de Libertés Politiques : ILP

Thèmes institutionnels	Secteurs institutionnels	Intitulé de la variable
Institutions politiques	Droits et libertés publiques	Droits politiques et fonctionnement des institutions politiques
		Centralisation / décentralisation
		Libertés publiques et autonomie de la société civile
		Concentration des media (presse écrite, audiovisuel)
		Force et organisation des forces sociales qui poussent aux réformes
	Liberté et pluralisme syndical	Libertés publiques et autonomie de la société civile : libertés syndicales
		Liberté d'organisation syndicale
Ouverture sur l'extérieur	Liberté de circulation	Circulation des personnes, de l'information

Annexe 2. Construction de l'Indicateur de Libertés Economiques : IFE

Thèmes institutionnels	Secteurs institutionnels	Intitulé de la variable
Libertés de fonctionnement des marchés	Part du secteur privé sur le marché des biens et services, privatisation, distorsions de prix introduites par l'Etat	Part du secteur public dans le PIB
		Conduite du programme de privatisation
		Ouverture du programme de privatisation
		Distorsions introduites par l'Etat : prix administrés et prix de marché
	Part du secteur privé et intervention de l'Etat sur le marché des capitaux	Part du secteur privé dans le secteur bancaire
		Niveau d'intervention de l'Etat dans l'affectation des crédits
	Flexibilité du marché de travail formel	Rigidité du marché du travail formel (privé et public)
		Marché du travail informel
Régulations et Concurrence	Concurrence sur le marché des biens et services	Concurrence : secteur productif : facilité d'entrée sur le marché pour de nouvelles entreprises
		Régulation de la concurrence
	Régulations dans la sphère publique	Concurrence : secteur productif
		Concurrence : secteur de la distribution
	Organisations patronales	
Concurrence sur le marché des capitaux	Concurrence au sein du système bancaire	

Annexe 3. Construction de l'Indicateur d'opportunités Sociales : IOS

Thèmes institutionnels	Secteurs institutionnels	Intitulé de la variable
Sécurité et ordre public	Sécurité des personnes et des biens	Sécurité publique
Cohésion sociale	Equilibre social, égalité de traitement, Solidarités	Equilibre régional au sein du pays : disparités géographiques de revenu
		Egalité de traitement : ségrégations fondées sur les traditions et croyances
		Solidarités institutionnelles
	Micro crédit	Micro-crédit
	Segmentation du marché du travail, mobilités sociales, travail des enfants	Segmentation du marché du travail
		Mobilité sociale : recrutement et promotion dans le secteur public et le privé
		Mobilité sociale : jeunes diplômés de l'enseignement supérieur
Enfants comme source de revenu pour les parents		
Sécurité des contrats	Respect du droit du travail	Existence et respect des dispositifs concernant le droit du travail
Indicateurs PNUD		Dépenses publiques d'éducation (% RNB) - 2000 *
		Dépenses publiques de santé - 2000 *
		Taux d'alphabétisme adulte - 2000 *
		Espérance de vie des femmes - 2000 *
		Espérance de vie des hommes - 2000 *

Annexe 4. Construction de l'Indicateur de la Qualité de l'Administration (IDQA)

Thèmes institutionnels	Secteurs institutionnels	Intitulé de la variable	
Gouvernance publique	Transparence, contrôle de la corruption, efficacité de l'action Publique, indépendance de la justice	Transparence de l'action publique dans le champ économique	
		Lisibilité de la politique économique (politique budgétaire, fiscale, monétaire, de change...)	
		Corruption	
		Efficacité de l'action publique	
		Efficacité de l'action publique : système fiscal	
		Efficacité de l'action publique : justice (non commerciale)	
	Collusion Etat/entreprise	Collusion entre Etat et entreprises (privées ou publiques)	
		Démarches administratives pour créer une entreprise	
Collusion Etat/banque	Collusion entre Etat et Banques (privées ou publiques)		
Ouverture sur l'extérieur	Ouverture commerciale	Fonctionnement de l'Administrations douanière	
Sécurité des transactions et des contrats	Sécurité des droits de propriété et des contrats, justice commerciale, droit sur la faillite	Sécurité des droits de propriété : droits de propriété formels	
		Forme des contrats entre acteurs privés	
		Sécurité des contrats entre acteurs privés	
		Dénonciation des contrats par l'Etat (dénonciations ouvertes ou rampantes, sans contreparties "raisonnables")	
		Règlement des différends économiques : justice en matière commerciale	
		Recours à l'arbitrage international	
		Droit sur la faillite des entreprises	
		Application du droit sur la faillite des entreprises	
		Information sur la qualité des biens, sur la situation des entreprises, propriété intellectuelle	Information sur la situation des entreprises
	Information sur la qualité des biens et services échangés		
	Propriété intellectuelle		
	Dispositif de défense de la propriété intellectuelle		
	Système de garantie obligation information	Information sur la situation des banques	
		Loi de garantie des dépôts	
		Garantie du prêteur : système bancaire (garanties hypothécaires...)	
	Respect du droit du travail		Obligation de publication pour les entreprises émettrices ?
			Règlement des différends : inspection du travail, justice prudhomale

Annexe 5. Analyse multidimensionnelle des variables institutionnelles

Annexe 5.1 Liste des variables institutionnelles (base réduite¹¹)

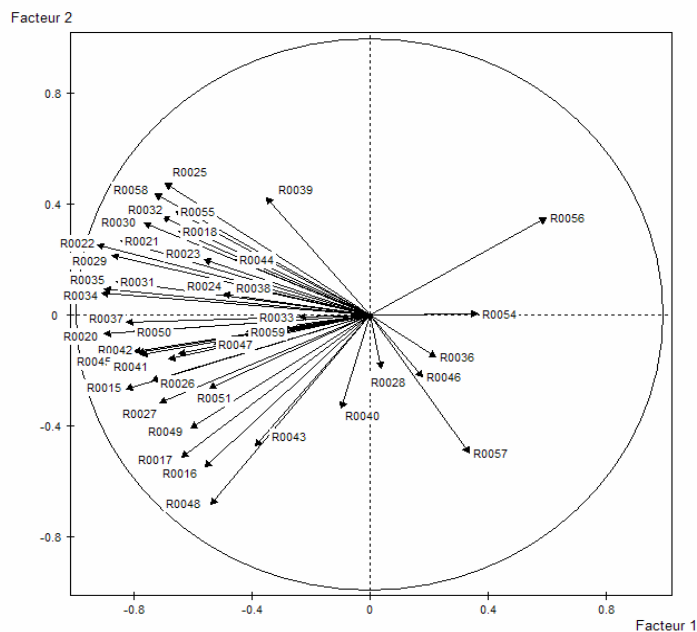
	Chapitre / secteur	Intitulés	Codes
1	1/A	Droits politiques et libertés civiles	R0015
2	1/A	Pluralisme des Médias	R0016
3	1/D	Libertés syndicales	R0017
4	2/A	Ordre public, sécurité des biens et des personnes	R0018
5	3/A	Transparence et lisibilité de l'action publique	R0020
6	3/A	Contrôle de la corruption	R0021
7	3/A	Efficacité des administrations publiques	R0022
8	3/B	Démarches pour la création d'entreprise	R0023
9	3/C	Collusion Etat-Banques	R0024
10	3/D	Travail informel	R0025
11	4/B	Liberté de fonctionnement du marché des B&S	R0026
12	4/C	Liberté de fonctionnement du système bancaire	R0027
13	4/D	Flexibilité du marché de travail	R0028
14	5/A	Dispositions pour le futur	R0029
15	5/B	Environnement technologique, diffusion des technologies	R0030
16	5/C	Sophistication du système financier	R0031
17	5/D	Formation professionnelle	R0032
18	6/A	Système de droits de propriétés traditionnels	R0033
19	6/A	Droits de propriétés formels	R0034
20	6/B	Sécurité des transactions sur le marché des B&S non financiers	R0035
21	6/C	Système de crédit traditionnel	R0036
22	6/C	Sécurité des transactions dans le système financier	R0037
23	6/D	Droit du travail	R0038
24	6/A	Justice prud'homale	R0039
25	6/D	Sécurité du contrat de travail	R0040
26	7/B	Régulation publique de la concurrence sur le marché des B&S non financiers	R0041
27	7/B	Fonctionnement concurrentiel du marché des B&S non financiers	R0042
28	7/C	Fonctionnement concurrentiel du système bancaire	R0043
29	7/C	Régulation publique du taux d'usure	R0044
30	7/C	Régulation du système financier	R0045
31	7/D	Niveau de négociation salariale	R0046
32	7/D	Dialogue social	R0047
33	8/A	Circulation des personnes et des idées	R0048
34	8/B	Convertibilité courante, OMC, licences d'importations	R0049
35	8/B	Barrières tarifaires et non tarifaires	R0050
36	8/C	Ouverture financière	R0051
37	8/A	Ouverture au personnel étranger	R0052
38	9/A	Cohésion sociale: égalité de traitement	R0053
39	9/A	Cohésion sociale: solidarités traditionnelles	R0054
40	9/A	Cohésion sociale : solidarités institutionnelles	R0055
41	9/B	Cohésion sociale : subventions aux produits de base	R0056
42	9/C	Micro-crédit	R0057
43	9/A	Mobilité sociale	R0058
44	9/A	Chômage des jeunes diplômés	R0059

¹¹ Compte tenu du nombre élevé de variables (85 variables de stock), nous construisons une base plus réduite comprenant 44 variables. La réduction de la base de données initiale est effectuée en agrégeant certaines variables institutionnelles tout en respectant la structuration en 9 chapitres et 4 secteurs. La sélection des variables repose sur l'analyse des cercles de corrélations issus de l'ACP appliquée aux différents chapitres constituant la base Minefi. Les variables retenues sont celles dont la contribution à l'inertie des nuages est la plus importante.

Annexe 5.2 Analyse en Composantes Principales appliquée à 44 variables institutionnelles

Le cercle des corrélations nous donne une idée de la force des associations linéaires entre les variables. La configuration des 44 variables institutionnelles (Graphique 5.A.2.) fournit la meilleure approximation des angles réels¹² entre les variables, et par conséquent la meilleure représentation plane de la matrice des corrélations. Ce graphique fait ressortir des résultats très utiles à l'interprétation du plan factoriel reproduisant le nuage des points-individus et à l'analyse de la structure qui se dégage de cet ensemble de données.

Graphique. A.5.2.
ACP sur 44 variables institutionnelles de stock
Cercle des corrélations (zoom) du premier plan factoriel



Source : calcul des auteurs, application d'une ACP sur des variables de la base de données « profils institutionnels » du Minefi. Visualisation des résultats à l'aide du logiciel SPAD.

¹² Deux variables proches formant un angle petit, correspondant à un coefficient de corrélation élevé entre les deux variables. Deux variables liées par une forte corrélation négative seront représentées par deux points diagonalement opposés sur la sphère. Deux variables indépendantes auront un coefficient de corrélation nul et formeront un angle droit. MORINEAU A., ALUJA-BANET.T [1998]

Tableau A.5.2. : Histogramme des 44 premières valeurs propres

NUMERO	VALEUR PROPRE ¹³	POURCENT.	POURCENT. CUMULE	
1	18.4305	41.89	41.89	*****
2	3.8159	8.67	50.56	*****
3	2.4741	5.62	56.18	*****
4	1.9425	4.41	60.60	*****
5	1.7667	4.02	64.61	*****
6	1.4450	3.28	67.90	*****
7	1.3680	3.11	71.01	*****
8	1.2800	2.91	73.92	*****
9	1.1528	2.62	76.54	*****
10	1.0682	2.43	78.96	*****
11	0.9355	2.13	81.09	*****
12	0.9012	2.05	83.14	****
13	0.7945	1.81	84.94	****
14	0.7272	1.65	86.60	****
15	0.6827	1.55	88.15	***
16	0.6041	1.37	89.52	***
17	0.5089	1.16	90.68	***
18	0.4824	1.10	91.77	***
19	0.4444	1.01	92.78	**
20	0.4055	0.92	93.70	**
21	0.3620	0.82	94.53	**
22	0.3218	0.73	95.26	**
23	0.2880	0.65	95.91	**
24	0.2690	0.61	96.52	**
25	0.2271	0.52	97.04	*
26	0.2052	0.47	97.51	*
27	0.1952	0.44	97.95	*
28	0.1529	0.35	98.30	*
29	0.1368	0.31	98.61	*
30	0.1114	0.25	98.86	*
31	0.0938	0.21	99.08	*
32	0.0869	0.20	99.27	*
33	0.0729	0.17	99.44	*
34	0.0613	0.14	99.58	*
35	0.0391	0.09	99.67	*
36	0.0343	0.08	99.75	*
37	0.0302	0.07	99.81	*
38	0.0230	0.05	99.87	*
39	0.0176	0.04	99.91	*
40	0.0144	0.03	99.94	*
41	0.0114	0.03	99.96	*
42	0.0093	0.02	99.99	*
43	0.0044	0.01	100.00	*
44	0.0018	0.00	100.00	*

Source : Calcul des auteurs, tableau issu d'une ACP sur des variables de la base de données "profils institutionnels" du Minefi. Visualisation des résultats à l'aide du logiciel **SPAD**.

Le tableau A.5.2.1 donne une appréciation du pourcentage de l'inertie porté par chaque axe. Ce tableau fait apparaître une première composante principale dominante qui représente 42% de l'inertie (ou de la dispersion) du nuage de points. La seconde composante représente 9% de la dispersion. Le premier plan factoriel (graphique 8) est construit sur la base des deux premières composantes principales (ou axes). Les deux axes concentrent ainsi 51 % de l'inertie, ce qui constitue la majeure partie de la dispersion totale.

¹³ Cette colonne affiche l'inertie correspondant à chaque axe factoriel. La somme est égale à l'inertie globale du nuage des pays.